



**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE  
LA COLLECTIVITE DE CORSE**

**TOME SPECIAL RH**

**MOIS DE  
DECEMBRE  
2020**

**RECUEIL  
DES ACTES ADMINISTRATIFS  
NOVEMBRE 2020  
TOME SPECIAL RH**

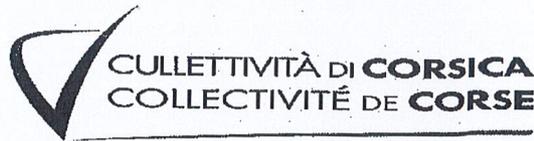
**SOMMAIRE**

*Les contrats, conventions, marchés, actes et documents de toute nature annexés aux délibérations de l'Assemblée de Corse ou du Conseil Exécutif mais non publiés au Recueil des Actes Administratifs peuvent être consultés dans les services et directions concernés.*

**ARRETE**

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE EN CHARGE DES SYSTEMES  
D'INFORMATION DE LA COMMUNICATION INTERNE ET DES RESSOURCES  
HUMAINES.**

- Arrêté n°2020-17914 en date du 04 décembre 2020 abrogeant des fonctions d encadrement et de délégation de signature de Madame Isabelle SALVADORI.....p3



ARRETE N° 2020-17914

ABROGEANT DES FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE DELEGATION DE SIGNATURE DE MADAME  
ISABELLE SALVADORI

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

- VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.4422-25 ;
- VU la loi n°83/364 en date du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU la loi n°84/53 en date du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- VU la loi n°2015-991 en date du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, notamment son article 30 ;
- VU l'arrêté n°2020-13880 du 01 octobre 2020 portant nomination de Mme Marie-Christine BERNARD-GELABERT en qualité de Directrice Générale des Services ;
- VU le comité technique du 14 mars 2018 ;
- VU le comité technique du 25 juin 2018 ;
- VU le comité technique du 28 janvier 2019 ;
- VU le comité technique du 23 avril 2019 ;
- VU les comités techniques des 13 et 26 novembre 2019 ;
- VU le comité technique du 13 décembre 2019 ;
- VU le comité technique du 21 février 2020 ;
- VU le comité technique du 11 septembre 2020 ;
- VU le comité technique du 30 septembre 2020 ;
- VU l'arrêté portant organisation des services n° 2019 - A - 458 du 26 juillet 2019 ;
- VU l'arrêté n°2018-A-305 en date du 12 décembre 2019, portant nomination de madame Isabelle SALVADORI, en qualité de directrice adjointe des services et transports routiers au sein de la direction des transports et de la mobilité, DGA en charge du patrimoine des infrastructures de transports, mobilités et bâtiments.
- VU l'arrêté n°2019-A-092 en date du 15 avril 2019, portant délégation de signature à madame Isabelle SALVADORI ;

**Considérant** la mobilité de madame Isabelle SALVADORI ;

Accusé de réception en préfecture  
02A-200076958-20201209-2020-17914-AI  
Date de télétransmission : 09/12/2020  
Date de réception préfecture : 09/12/2020

SUR proposition de Madame la Directrice Générale des Services ;

ARRETE

**ARTICLE 1ER :**

Abroge l'arrêté n°2018-A-305 en date du 12 décembre 2019, portant nomination de madame Isabelle SALVADORI, en qualité de directrice adjointe des services et transports routiers au sein de la direction des transports et de la mobilité, DGA en charge du patrimoine des infrastructures de transports, mobilités et bâtiments.

**ARTICLE 2 :**

Abroge l'arrêté n°2019-A-092 en date du 15 avril 2019, chargeant de fonctions d'encadrement et portant délégation de signature de madame Isabelle SALVADORI en qualité de directrice adjointe des services et transports routiers au sein de la direction des transports et de la mobilité, DGA en charge du patrimoine des infrastructures de transports, mobilités et bâtiments..

**ARTICLE 3 :**

Madame la Directrice Générale des Services et le Payeur Régional sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la collectivité de Corse.

Notifié le

*Je soussigné(e) reconnais avoir reçu un exemplaire du présent arrêté et avoir été informé(e) que je dispose d'un délai de deux mois pour le contester auprès du tribunal administratif.*

Date

Signature

AIACCIU, U du 12. 2020

Le Président du Conseil exécutif de Corse

U Presidente

Gilles SIMEONI

Accusé de réception en préfecture  
02A-200076958-20201209-2020-17914-AI  
Date de télétransmission : 09/12/2020  
Date de réception préfecture : 09/12/2020

LES ACTES ADMINISTRATIFS DANS CE RECEUIL

PEUVENT ETRE CONSULTES A :

**L'HOTEL DE LA COLLECTIVITE DE CORSE**

**ROND POINT DU MARECHAL LECLERC**

**20405 BASTIA CEDEX 9**

**OU**

**A L'HOTEL DE LA COLLECTIVITE DE CORSE**

**22 COURS GRANDVAL**

**BP 217**

**20187 AJACCIO CEDEX 1**